

NUIT DE L'OBSCURITÉ

SAMEDI 12 OCTOBRE 2019



ASCEN asbl
Rue du Dolberg, 7
B-6780 Messancy
063.38.96.86
0473.63.44.24

francis.venter@gmail.com

www.ascen.be

www.facebook.com/ASCENasbl

www.nuitdelobscurite.be

Communiqué de presse

Ce 12 octobre, place à la nuit noire !

Samedi sera organisée la 12^{ème} « Nuit de l'Obscurité » en Wallonie et à Bruxelles et la 24^{ème} « Nacht van de Duisternis » en Flandre. Cet événement national vise à faire prendre conscience au public et aux décideurs politiques de l'urgence à lutter contre la pollution lumineuse.

Le réchauffement climatique est devenu ces derniers mois un sujet de préoccupation majeur parmi la population belge. De même, la perte de notre biodiversité inquiète beaucoup de monde. Comment pourrait-il en être autrement sachant que, par exemple, 80% des insectes ont disparu ces 30 dernières années ? La pollution lumineuse s'inscrit également dans la liste des atteintes à l'environnement et mériterait d'avoir un peu plus d'attention de notre part.

On parle de pollution lumineuse lorsque les éclairages artificiels sont à ce point présents qu'ils nuisent à l'obscurité normale et souhaitable. Outre son effet le plus visible qu'est l'occultation des astres par des halos lumineux, cette nuisance encore mal connue perturbe gravement les espèces nocturnes. En effet, elle peut avoir des effets dramatiques sur diverses populations d'insectes, de papillons, de chauves-souris et de batraciens, sans oublier les oiseaux migrateurs.

Elle affecte en outre le cycle naturel de certaines plantes et parfois même des populations humaines. La problématique est donc loin d'être anodine et la « *Nuit de l'Obscurité* » s'attache à promouvoir des comportements plus rationnels face à la peur du noir et aux éclairages excessifs. « *Éclairer ce qu'il faut, comme il faut, quand il faut !* » : tel pourrait être le slogan de la Nuit de l'Obscurité.

Dans plus de 100 communes belges, 58 en Flandre et 46 en Wallonie et en Région Bruxelles-Capitale, des animations et des extinctions de l'éclairage public ont été prévues, coordonnées par l'ASCEN¹ et le BBL², ceci afin de sensibiliser la population aux impacts créés par la pollution lumineuse et notamment ses implications sur l'Environnement.

Communiqué, dossier de presse et photos sur www.nuitdelobscurite.be/medias.htm

Francis Venter
Président ASCEN
11 octobre 2019

¹ Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN) www.ascen.be

² Bond Beter Leefmilieu (BBL) www.bondbeterleefmilieu.be